

## La prime AgirPlus Chauffe-eau



Réduisez votre consommation d'énergie jusqu'à 40% grâce à une solution écologique et performante en profitant d'une source d'énergie gratuite et inépuisable.

Propriétaire occupant

Equipements

## Vos contacts privilégiés

### Ils vous informent

EDF en Martinique

### Ils vous accompagnent

AB STRATEGIE  
ECM RENOVBAT  
OPS  
LE PRISME  
ADELES  
MAISON SIBAT  
ARCAVS  
MROS



### Type de travaux

Installation d'un chauffe-eau solaire adapté à votre situation.



### Montant de l'aide

Bénéficiez d'une prime d'économie d'énergie allant jusqu'à :

- 500€ par chauffe eau thermodynamique,
- 1100€ par chauffe eau solaire individuel,
- 350€ par chauffe eau solaire collectif.



### En complément

Bénéficiez également d'une aide CEE ou Coup de pouce ou un éco-prêt à taux zéro.

Accédez dès à présent aux aides financières cumulables, disponibles à la rubrique "Dispositifs cumulables".

## Pièces justificatives

Si vous vous adressez à un partenaire EDF, ou à un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour la réalisation de votre projet de rénovation, le montant de votre prime d'économies d'énergie sera directement déduit de votre devis.

## Liens utiles

- [Simulez le montant de votre Prime Agir Plus](#)
- [Découvrez les offres EDF](#)
- [Trouvez un partenaire](#)